

# La Région Poitou-Charentes engagée en faveur des énergies renouvelables



*Inauguration du centre de traitement et de valorisation  
de déchets ménagers OXALOR*  
**en présence de Ségolène Royal,**  
**Présidente de la Région Poitou-Charentes**

**Samedi 15 février 2014**  
**Lezay (79)**



## Transition énergétique : la Région renforce son action

Depuis 2004, la Région Poitou-Charentes s'est engagée pour la Croissance Verte par la conversion écologique de l'économie, investissant dans des projets innovants qui associent emplois locaux et respect de l'environnement.

En France, en 2011, les énergies renouvelables ne représentaient que 6,4 % de la consommation. Consciente de la nécessité d'une transition énergétique pour développer l'emploi et l'économie, la Région accompagne des actions concrètes en faveur des économies d'énergie et de la production d'énergie décentralisée, plus proche des sites de consommation. Par ses actions, elle contribue également au pouvoir d'achat des familles qui peuvent retrouver l'ensemble des aides régionales sur le site de la Région à l'adresse suivante : [www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr). Les particuliers pourront par exemple bénéficier d'une aide financière pour isoler leur maison et ainsi réduire leur facture de chauffage.

L'engagement de nombreuses communes et la sensibilité grandissante des citoyens pour le développement durable sont de vrais motifs d'espoir.

En 2014, la Région continue à se mobiliser pour faire de Poitou-Charentes un territoire où l'Excellence Environnementale et la Croissance Verte constituent un réel levier de sortie de crise.

La révolution éco-industrielle est en marche et la Région y participe activement !

**Ségolène Royal**  
**Présidente de la Région Poitou-Charentes**

# I

## Procédé innovant Oxalor : 85 % des déchets ménagers valorisés



## ■ Le centre de traitement et de valorisation des déchets ménagers au procédé innovant Oxalor

***Procédé 100% naturel, 0% de rejets liquides et gazeux.***

OXALOR est un procédé industriel innovant qui permet de traiter et valoriser les déchets ménagers.

Il constitue la solution écologique industrielle au traitement et à la valorisation des ordures ménagères brutes.

### Comment ça marche ?



► Les déchets ménagers sont collectés à partir des sacs plastiques qui sont directement traités.

► Après ouverture des sacs par cisaillement, les déchets sont homogénéisés.

► L'ensemble est ensuite mélangé à un réactif à base d'oxyde de calcium,

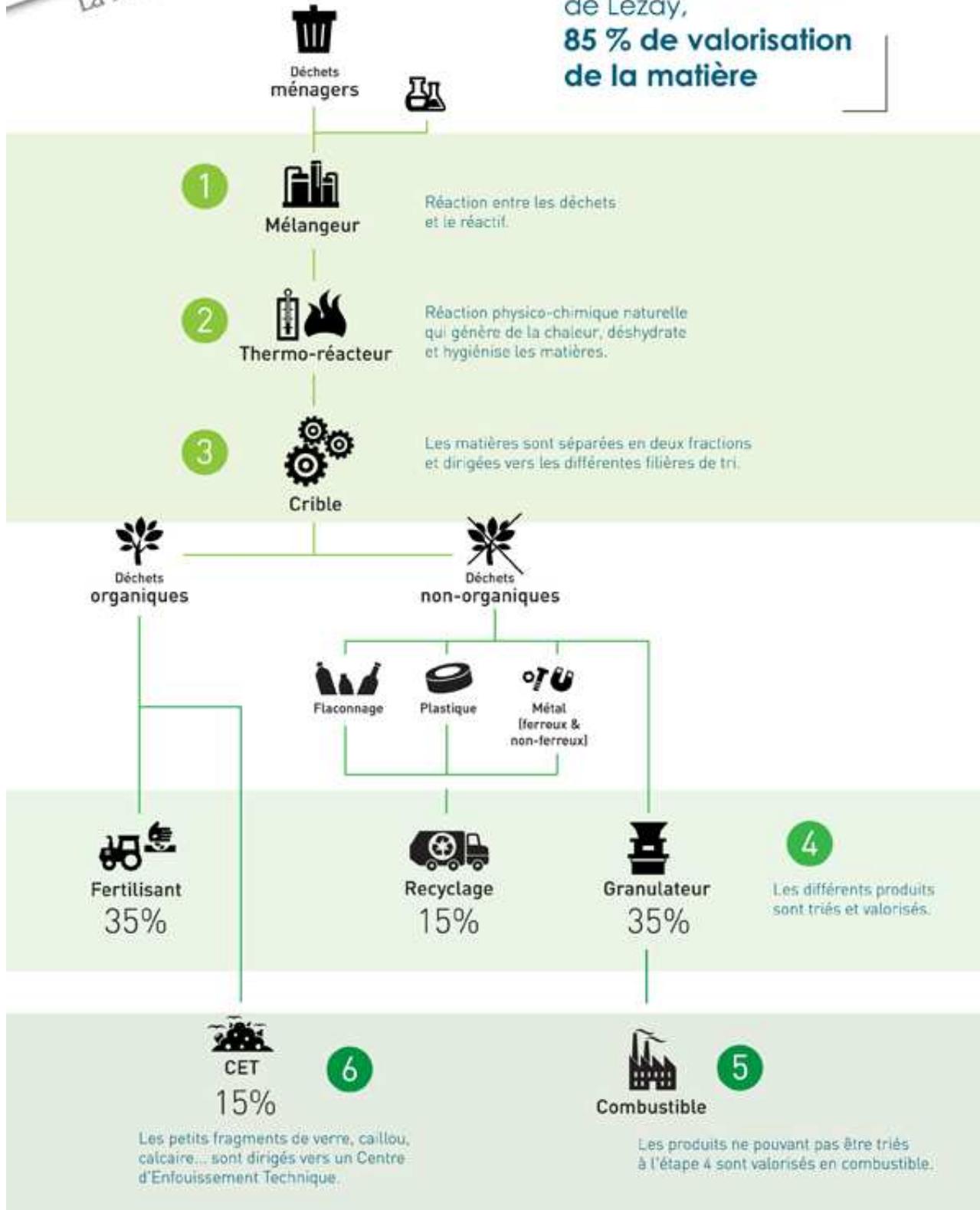
d'adjuvants organiques naturels et d'eau ou des solutions organiques aqueuses (lisiers, purins dilués, boues liquides...) afin de déclencher la déshydratation demandée.

► Par la suite, les déchets transitent dans un caisson de confinement (thermo adsorbant) où se produit la déshydratation et l'hygiénisation, pendant une durée d'environ 2 heures.

► Les matières sont séparées en deux fractions et dirigées vers les différentes filières de tri : déchets organiques et déchets non-organiques.

► Cette réaction biochimique 100 % naturelle est mécanisée dans un processus 100 % industriel générant 0 % de rejets dans l'atmosphère (liquides ou gazeux).

Centre de tri multifilières  
de déchets ménagers  
de Lezay,  
**85 % de valorisation  
de la matière**



Le centre d'Oxalor traite les ordures ménagères de la Communauté d'Agglomération de Niort (soit l'équivalent de 30 000 tonnes par an) et de la Communauté de Communes du Méluzin (2 500 tonnes par an). Elle travaille également pour le compte d'une entreprise privée (environ 2 500 tonnes par an).

### ■ Un projet soutenu par la Région

L'unité de traitement de déchets de Lezay est gérée par l'intermédiaire d'une Société d'Economie Mixte Locale, la SEML du Melusayen.

Créée en janvier 2011 avec un capital de 250 000 €, elle regroupe :

- **des partenaires publics** à hauteur de 51 % : Communautés de Communes de Lezay, du Pays Méluzin et **la Région Poitou-Charentes**, à hauteur 17 % chacune ;
- **des partenaires privés** à hauteur de 49 % : les sociétés membres du groupe OXALOR (Valorom SAS pour 24 %, VPO Environnement pour 23 %, GRIMAUD SARL 0,67 %, MM. Eric MARTIN 0,67 % et Pierre CAPGRAS 0,67 %).

**La Région a apporté son soutien financier au projet à hauteur de plus de 2,3 millions d'euros, dont 450 000 € de participation au capital.**

### Contacts presse Région Poitou-Charentes :

**Maryline Simoné**, porte-parole, conseillère régionale  
06 31 24 64 30 – [maryline.simone@gmail.com](mailto:maryline.simone@gmail.com)

**Valérie Courrech**, attachée de presse  
06 15 56 12 84 – [valerie.courrech@gmail.com](mailto:valerie.courrech@gmail.com)

